

### Les abattoirs de viande de boucherie en Rhône-Alpes, PACA et Corse

# Un maillage interrégional à redessiner

La commission interrégionale des abattoirs Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse rassemble les représentants de la profession agricole, les représentants des transformateurs et distributeurs de viande de boucherie, et les représentants des personnalités publiques. Elle a pour mission de parvenir à un diagnostic partagé de la situation de l'abattage dans le bassin et d'élaborer une stratégie concertée sur ses perspectives d'évolution. Le préfet de la région Rhône-Alpes, coordonnateur de l'interrégion, a chargé la Draaf Rhône-Alpes d'éclairer la réflexion de la commission en produisant un état des lieux structurel et économique de l'abattage interrégional. L'étude conduite par la Draaf a été présentée à la Commission Interrégionale le 17 avril 2013. La présente publication en constitue une synthèse.

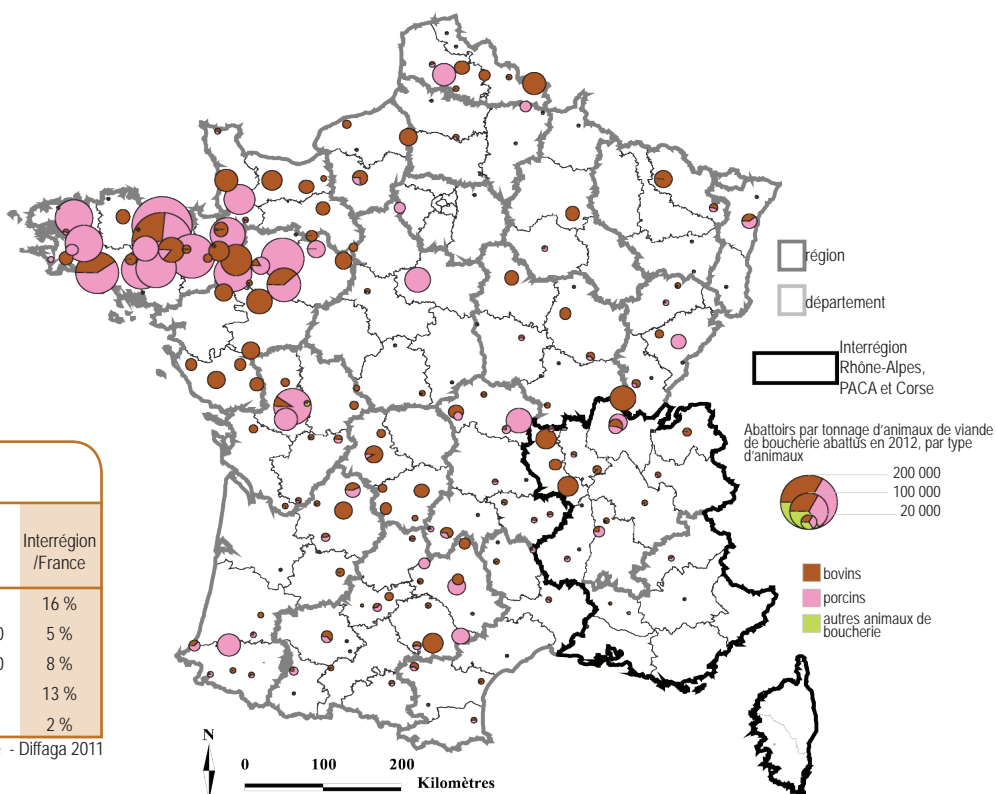
**Gilles Pelurson**  
 Directeur régional de l'alimentation,  
 de l'agriculture et de la forêt

### L'interrégion représente 5 % des abattages nationaux

L'interrégion Rhône-Alpes, PACA et Corse regroupe 16 départements. Elle compte 11,4 millions d'habitants, soit 18 % de la population nationale. Au 31 décembre 2011, l'interrégion comptait 42 abattoirs d'animaux de boucherie, plus 3 abattoirs de volailles abattant des chevreaux, répartis sur 15 départements, le Var en étant dépourvu. En 2011, ils ont traité 186 000 tonnes de carcasses (TEC\*). L'interrégion représente ainsi 16 % du nombre d'abattoirs en France, mais seulement 5 % des tonnages abattus. Les abattoirs de l'interrégion emploient environ 1 000 salariés.

\* voir méthodologie page 8

Les outils d'abattage de l'interrégion sont de dimensions très contrastées : d'un côté, 10 unités industrielles (plus de 5 000 TEC annuelles), dont 9 en Rhône-Alpes, relevant souvent de grands groupes ; à l'opposé 19 abattoirs « de proximité » (moins de 1 000 TEC annuelles), majoritairement situés en montagne et en Corse ; entre les deux, 13 unités de taille intermédiaire (1 000 à 5 000 TEC). Les abattoirs industriels totalisent 148 000 tonnes\*, les intermédiaires 33 000, les abattoirs de proximité 5 000. Deux groupes détiennent les six plus gros abattoirs du bassin et traitent à eux seuls 62 % du tonnage total.



### Les chiffres-clés en 2011 (hors abattoirs de volailles)

	Rhône-Alpes	PACA	Corse	Total Inter-région	Interrégion / France
Nombre d'abattoirs	26	11	5	42	16 %
Abattages (TEC)	169 000	15 000	2 500	186 500	5 %
dont bovins	119 000	3 000	2 000	124 000	8 %
ovins-caprins	2 500	9 000	< 500	11 500	13 %
porcins	47 500	2 000	500	50 000	2 %

Source : Agreste - Diffaga 2011



## Une interrégion déséquilibrée

L'interrégion manifeste plusieurs signes de déséquilibre.

- Déséquilibre géographique : Rhône-Alpes représente 91 % des tonnages abattus (dont 40 % pour le département de la Loire et 23 % pour l'Ain), PACA 8 %, la Corse 1 %. Rhône-Alpes pèse plus de 95 % des abattages de bovins et porcins, alors que PACA représente 80 % des abattages d'ovins-caprins.

- Déséquilibre croissant entre filières : pendant que les bovins progressent et représentent 66 % des tonnages (contre moins de la moitié en moyenne nationale), les abattages de porcins, en chute libre, ne représentent plus que 27 % du total, les petits ruminants (ovins-caprins) constituent le solde, soit 7 % des tonnages.

- Déséquilibre entre une capacité d'abattage estimée à plus de 300 000 TEC annuelles, et les abattages effectifs qui ne représentent que 60 % de ce potentiel.

- Déséquilibre enfin entre l'offre et la demande locales : toutes viandes de boucherie confondues, les abattages interrégionaux ne représentent que le quart de la consommation du bassin.

## Une évolution préoccupante

Entre 2001 et 2011, 17 abattoirs ont fermé leurs portes ; dans le même temps on n'enregistre que deux créations.

Parmi les outils ayant cessé leur activité :

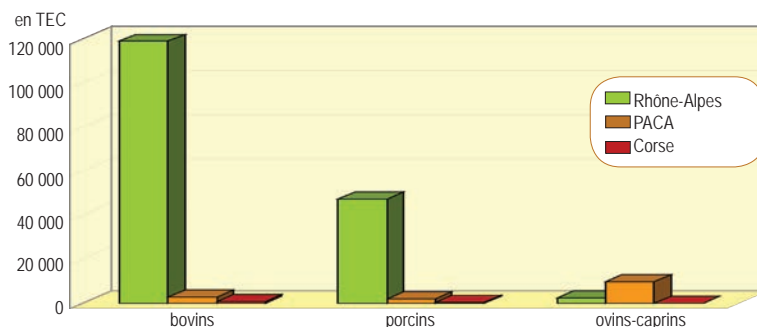
- ➔ 4 abattaient plus de 5 000 tonnes
- ➔ 6 abattaient entre 1 000 et 5 000 tonnes
- ➔ 7 abattaient moins de 1 000 tonnes.

Trois abattoirs spécialisés en porcs font partie des cessations : ils totalisent près de 45 000 tonnes, soit 80 % des tonnages perdus dans le courant de la dernière décennie. Deux abattoirs spécialisés en ovins ont également fermé, ce qui conduit à la concentration des abattages ovins sur Sisteron (Alpes-de-Haute-Provence).

Les créations concernent deux petites unités spécialisées : l'une en ovins en PACA en 2003, l'autre en porcins en Corse en 2010.

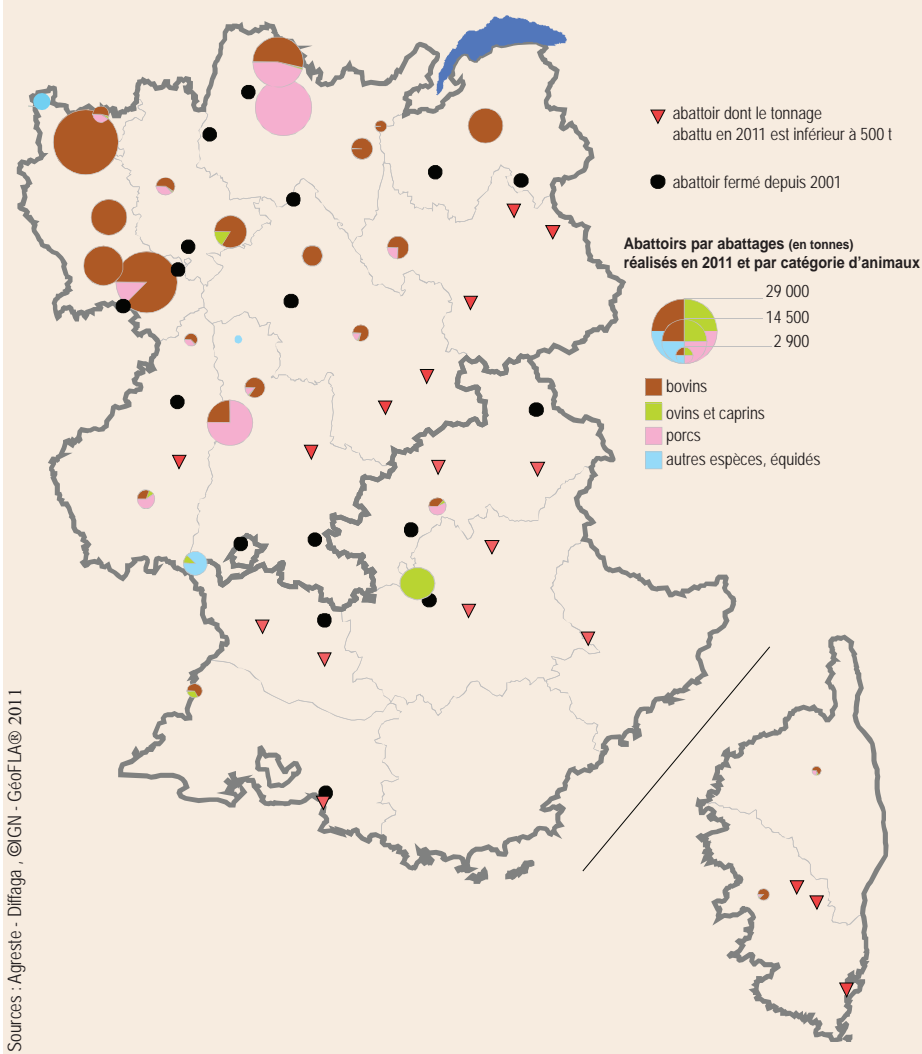
La réduction du nombre d'outils d'abattage est une constante depuis plus de cinquante ans, partout en France. Mais dans l'interrégion il ne s'agit pas de restructurations qui, après disparition des plus petites unités, redistribueraient les

## Rhône-Alpes pèse 91 % des abattages de l'interrégion



Source : Agreste - Diffaga 2011

## 17 abattoirs ont cessé leur activité entre 2001 et 2011



Sources : Agreste - Diffaga, ©IGN - GéoFLA® 2011

tonnages au bénéfice des plus grandes. Ainsi, entre 2001 et 2011 :

- les tonnages diminuent de 28 %, soit un peu plus que le nombre d'abattoirs, qui diminue d'un quart ;
- les petites structures résistent mieux que les outils de taille intermédiaire, tant en nombre qu'en volume ;

- le tonnage moyen par abattoir, déjà faible en 2001 (4 600 TEC) perd encore 200 tonnes : avec 4 400 TEC, il devient inférieur de plus des deux tiers à la moyenne nationale, qui avec 14 000 TEC a progressé de 20 %, tout en cachant de fortes disparités.



## Bovins : des abattages bien orientés ... jusqu'en 2011

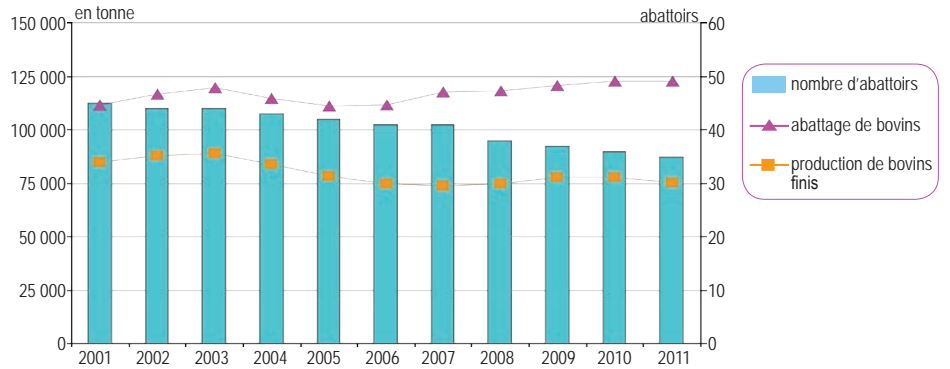
Les abattages de bovins sont restés bien orientés jusqu'en 2011, malgré la fermeture de 20 % des outils d'abattage, et une production en repli. Mais les résultats 2012 ne confirment pas cette tendance, les abattages ayant chuté de 8 % par rapport à 2011.

L'élevage bovin est surtout développé au nord de l'interrégion, en périphérie des grands bassins allaitants du Charolais et du Massif Central, ainsi que dans les zones laitières alpines. Rhône-Alpes concentre 88 % du cheptel, PACA 6 %, la Corse 6 %.

17 000 exploitations, soit 27 % des exploitations de l'interrégion, détiennent des bovins. 8 000 d'entre elles sont spécialisées en bovins (lait, viande, ou mixte), de dimension économique moyenne ou grande ; leur nombre s'est réduit de 23 % en dix ans.

Le cheptel recensé en 2010, avec 1 150 000 têtes, dont 275 000 vaches laitières et 227 000 vaches allaitantes, représente 6 % du total national. Le cheptel laitier s'érode (-1 % par an), l'allaitant est presque stable. Le cheptel est à dominance laitière à l'est de l'interrégion, plus équilibré lait/viande à l'ouest. L'élevage laitier contribue pour

## Des abattages de bovins bien orientés



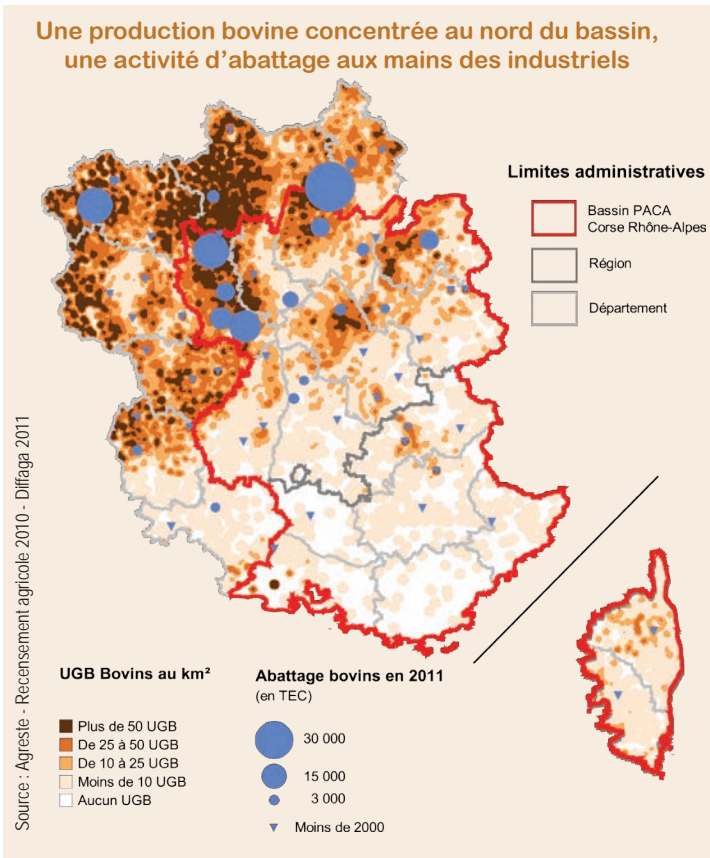
Source : Agreste - Diffaga - SAA

plus de la moitié à la production de viande. Une grande partie du bassin allaitant est caractérisée par la production d'animaux maigres destinés à l'export (notamment brouillards vers l'Italie) ; le premier exportateur français d'animaux maigres est présent en Rhône-Alpes. L'érosion du troupeau laitier, (qui pourrait s'accroître avec la suppression des quotas) et la stagnation du troupeau allaitant, malgré une embellie des cours de la viande, font craindre des menaces sur la disponibilité en animaux vivants. Les abattages de bovins représentent moins de la moitié de la consommation du bassin. L'interrégion, en particulier la région PACA, reste donc très

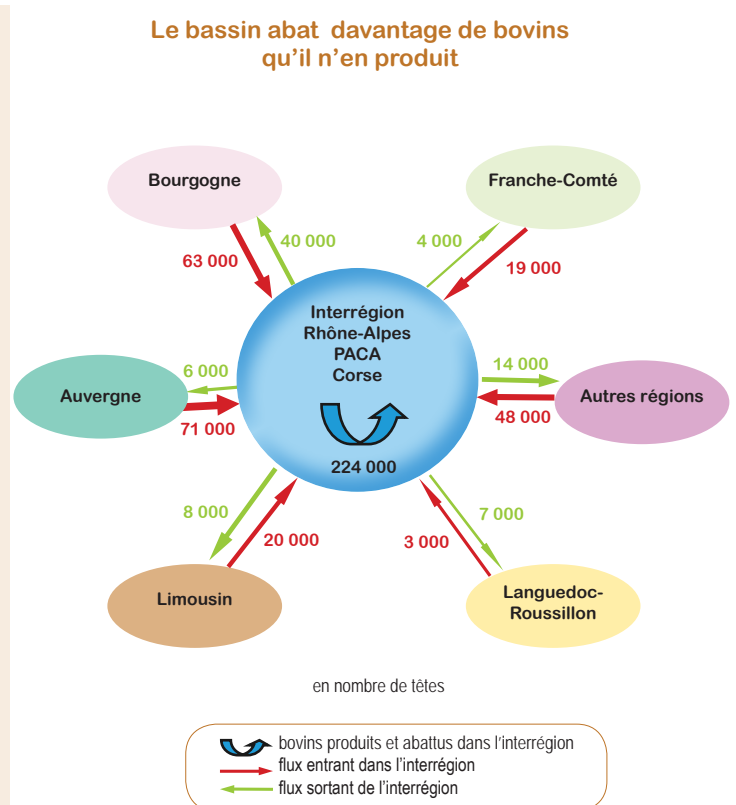
dépendante d'un approvisionnement extérieur, en animaux vifs comme en viande.

L'interrégion abat les trois quarts des bovins qu'elle produit, mais ne produit que la moitié des animaux qu'elle abat. Autrement dit : les « importations » de bovins dépassent les « exportations ». Les exportations ne sont significatives que vers la Bourgogne, essentiellement vers l'abattoir de Cuiseaux (Saône-et-Loire). Les importations proviennent surtout d'Auvergne et de Bourgogne, dans une moindre mesure du Limousin et de Franche-Comté. Elles sont le fait dominant des groupes industriels.

## Une production bovine concentrée au nord du bassin, une activité d'abattage aux mains des industriels



## Le bassin abat davantage de bovins qu'il n'en produit



Source : BDNI 2011



## Ovins-caprins : baisse continue des abattages

Malgré la présence dans l'interrégion du second abattoir national spécialisé en ovins (Sisteron), la chute des abattages d'ovins-caprins, réduits de moitié en dix ans, est telle que les abattages sont depuis 2009 inférieurs à la production. Cette tendance baissière se confirme en 2012 : -5 % par rapport à 2011.

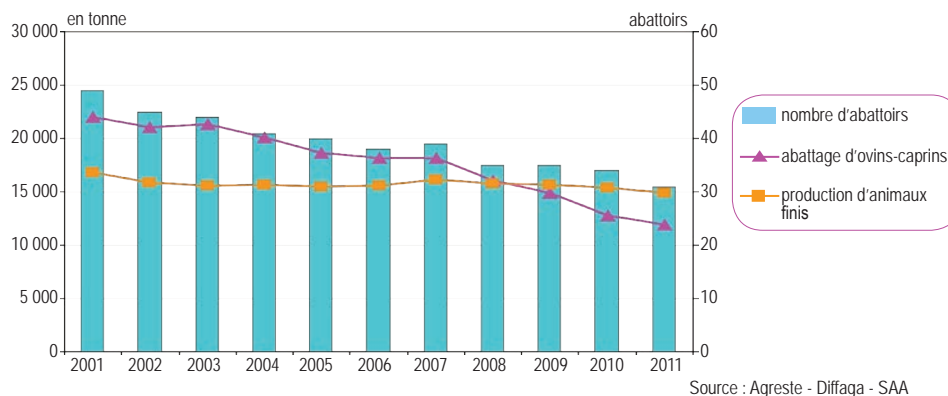
L'élevage ovin est présent sur une grande partie de l'interrégion ; il est cependant moins développé à son extrémité nord-est. Il constitue parfois la seule alternative possible en montagne ou en haute-montagne.

6 900 exploitations, soit 11 % des exploitations de l'interrégion, détiennent des ovins ; environ un quart d'entre elles sont des exploitations spécialisées de dimension économique moyenne ou grande.

Le cheptel recensé en 2010, avec 1 300 000 têtes, représente 17 % du total national. Malgré une certaine progression du cheptel laitier, il s'agit très majoritairement d'un cheptel allaitant. Il est en repli depuis 2000 (-11 %). PACA concentre 60 % du cheptel, Rhône-Alpes 31 %, la Corse 9 %.

L'abattage a régressé encore plus rapidement : il est désormais inférieur à la production d'animaux, alors que les habitants du quart sud-est sont plus

## Ovins-caprins : baisse des abattages



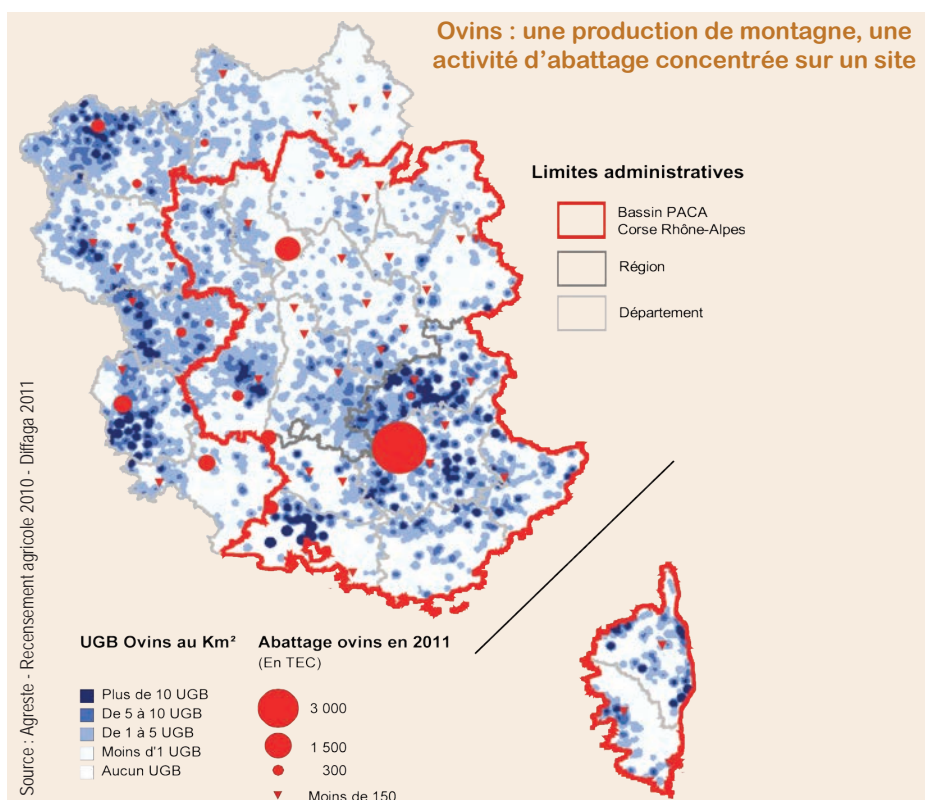
consommateurs de viande ovine que la moyenne française. La production du bassin couvre 40 % de ses besoins, l'abattage un tiers seulement. La consommation du bassin est donc largement dépendante des apports extérieurs.

Les organisations de producteurs font majoritairement appel aux abattoirs de Sisteron et Corbas (Rhône), qui sont désormais les seuls outils significatifs de l'interrégion en matière d'ovins. Il en résulte des distances de transport assez longues, notamment pour les organisations de producteurs situées dans le nord du bassin, même si une partie des animaux sont abattus à Migennes (Yonne).

Les caprins sont présents dans 3 800

exploitations, soit 6 % des exploitations de l'interrégion ; environ un tiers d'entre elles sont des exploitations spécialisées de dimension économique moyenne ou grande. Le cheptel recensé en 2010, 230 000 têtes, représente 16 % du total national. Il est en augmentation depuis 2000 (+3 %). Rhône-Alpes représente 67 % du cheptel, PACA 15 %, la Corse 18 %.

L'interrégion abat moins de caprins qu'elle n'en produit. Cet abattage reste marginal, à l'image de la consommation de viande caprine. On note cependant dans le Vaucluse un abattoir de volailles consacrant une part significative de son activité (plus de 500 TEC sur 4 000) à l'abattage de chevreaux.





## Porcins : des abattages en chute libre

En porcins, les abattages ont chuté de 60 % entre 2001 et 2011, et sont inférieurs à la production depuis 2008. L'activité continue de se réduire en 2012 : -7 % par rapport à 2011.

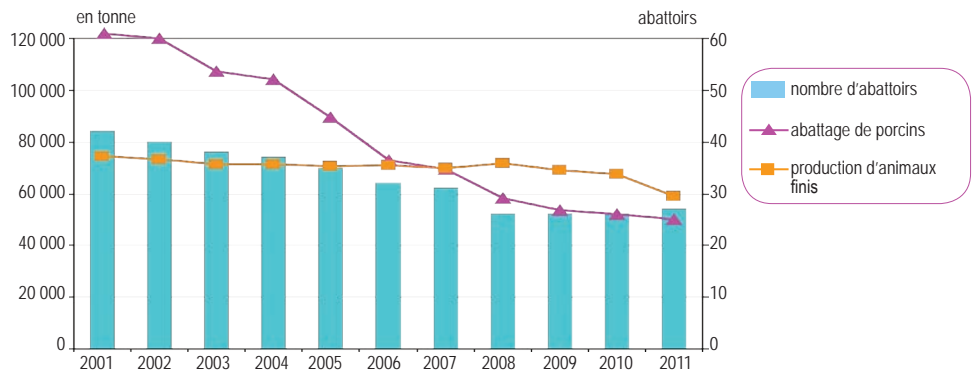
L'élevage de porcs est peu développé dans l'interrégion en dehors de secteurs localisés : plaine de l'Ain, monts du Forez, plaine rhodanienne, secteur de Gap. Rhône-Alpes concentre 87 % du cheptel, PACA 7 %, la Corse 6 %.

2 300 exploitations, soit 3,5 % des exploitations de l'interrégion, détiennent des porcins, mais seulement 15 % d'entre elles sont des exploitations spécialisées de dimension économiques-moyenne ou grande.

Le cheptel recensé en 2010, avec 345 000 têtes, dont 27 000 truies-mères, représente 2,5 % du total national. Il chute de 30 % depuis 2000.

La production et les abattages de porcs sont largement déficitaires par rapport aux besoins du bassin : la production ne couvre que 15 % de la consommation, les abattages seulement 13 %. L'abattoir spécialisé de Bourg en Bresse (Ain) pèse à lui seul 41 % des abattages du bassin.

## Abattage de porcins en chute libre



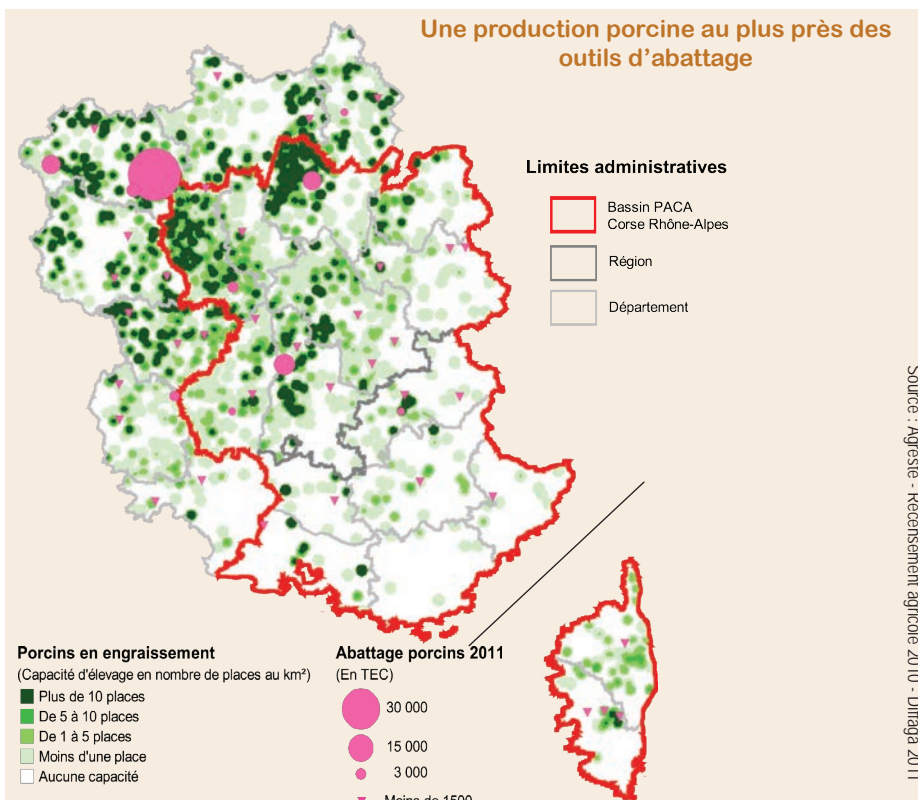
Source : Agreste - Diffaga - SAA

L'interrégion abat moins de porcins qu'elle n'en produit. Les « exportations » sont orientées principalement vers l'Auvergne, en particulier vers l'abattoir spécialisé de Lapalisse (Allier) situé à proximité du département de la Loire.

Le point bas est-il atteint en matière d'abattage de porcins ? La baisse de production risque de se poursuivre, accentuée par différents facteurs : difficultés de transmission des exploitations, faible densité d'élevages, mise

aux normes du logement des truies gestantes.

Les abatteurs industriels s'inquiètent quant à la sécurisation de leur approvisionnement : pourtant beaucoup d'entreprises spécialisées dans la fabrication de charcuteries témoignent de leur volonté d'accroître leur production et leur approvisionnement local.



Source : Agreste - Recensement agricole 2010 - Diffaga 2011





## Les petits abattoirs réalisent 43 % de leur activité avec les agriculteurs

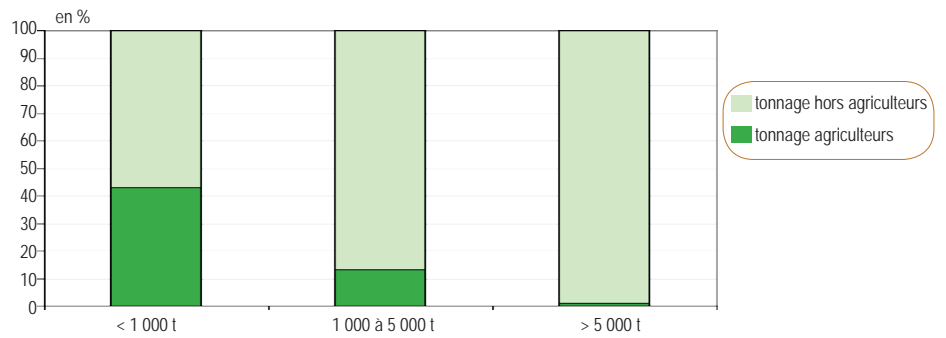
Certains agriculteurs, pour leur consommation personnelle ou les besoins de la vente directe, sont des apporteurs directs d'animaux, en vue d'une prestation d'abattage. Plus de 80 % des unités effectuent ce type de prestation, pour un volume qui reste limité : 6 800 tonnes en 2011, soit 3,6 % du total interrégional. La moitié de ces abattages est réalisée dans des abattoirs intermédiaires, un quart dans les ateliers de proximité, et le dernier quart dans les abattoirs industriels.

La prestation de service en direction des agriculteurs représente plus de 50 % de l'activité totale de six abattoirs, et plus de 25 % de l'activité totale de quatre autres. Ce sont principalement des abattoirs de proximité. La tendance actuelle en faveur des circuits courts profite donc pleinement aux petits abattoirs qui réalisent 43 % de leur activité directement avec des agriculteurs. Ce phénomène explique sans doute pourquoi les abattoirs de proximité ont plutôt bien résisté. Rien ne garantit la pérennité de cette situation : si la hausse des cours de la viande se poursuit, certains éleveurs pourraient être tentés de se tourner de nouveau vers les circuits classiques, ce qui pourrait menacer l'activité des abattoirs locaux. Inversement, la spécialisation des outils industriels, qui semble inéluctable, pourrait les conduire à se désintéresser d'apporteurs qui représentent seulement 1 % de leur activité, et priver ainsi une partie des agriculteurs de leur outil d'abattage.

## Le chiffre d'affaires augmente, mais pas les marges

L'analyse économique et financière réalisée globalement sur 26 établissements de l'interrégion (voir méthodologie) montre que la baisse d'activité des abattoirs (-6 % entre 2006 et 2011, sur l'échantillon) ne s'est pas accompagnée d'une réduction du chiffre d'affaires (CA), du fait d'un renchérissement des produits, quelle que soit l'espèce. Ainsi, le chiffre d'affaires global a progressé de 14,8 % entre 2006 et 2011, dont 3,8 % entre 2010 et 2011. Cette augmentation du chiffre d'affaires est essentiellement due à la progression des ventes de mar-

## Part des abattages pour les agriculteurs en % de l'abattage total



Source : Enquête Draaf Rhône-Alpes

chandises, les prestations de service enregistrant une hausse plus modérée. La répercussion de l'augmentation du prix d'achat en vif gonfle le chiffre d'affaires des abattoirs « intégrés » ou « mixtes », qui achètent les animaux en vif et commercialisent eux-mêmes les animaux abattus, à la différence des abattoirs uniquement « prestataires ». Pour autant, l'embellie du chiffre d'affaires n'a pas permis de dégager des marges supplémentaires. Le taux de valeur ajoutée générée par l'activité des abattoirs (VA/CA) se maintient autour de 20 %. La marge dégagée en dehors de l'amortissement des investissements (EBE\*/CA) progresse légèrement. Mais la performance industrielle et commerciale des abattoirs (résultat d'exploita-

tion/CA) et leur performance globale (RCAI\*/CA) sont toutes deux négatives en 2011.

Ces résultats traduisent bien la situation des abattoirs, pris en étau entre :

- l'augmentation du coût des matières premières et des charges d'exploitation, avec une augmentation des taxes parafiscales comme la taxe d'abattage ;
- des coûts fixes difficilement compressibles, malgré la baisse des tonnages abattus : ainsi, les charges de personnel par tonne et les dotations aux amortissements par tonne ont augmenté respectivement de 30 % et 45 % entre 2006 et 2011, pendant que le chiffre d'affaires par tonne n'augmentait que de 24 % ;
- une difficile répercussion de ces coûts sur le prix de vente.

\* voir méthodologie page 8

## En résumé

L'interrégion se trouve en situation délicate. L'évolution des dix dernières années fait apparaître des baisses supérieures à celles constatées au niveau national, en particulier au niveau des volumes abattus. Cette baisse d'activité n'a pas été mise à profit pour restructurer le secteur, comme en témoigne le volume moyen par abattoir (4 200 tonnes) qui décroît entre 2001 et 2011, alors que dans le même temps il augmente de plus de 20 % au niveau national à 14 000 tonnes. L'interrégion possède aujourd'hui une densité d'abattoirs, comparée à sa production, bien supérieure à la moyenne nationale. Et plusieurs d'entre eux se trouvent en situation précaire.

Les groupes industriels réalisent plus des deux tiers des abattages de la zone étudiée. Ces structures cherchent à se spécialiser, ce qui crée parfois des difficultés pour alimenter les circuits courts et les acteurs locaux. A l'opposé, les petites structures résistent assez

bien. Leurs tonnages sont restés assez stables et leurs résultats économiques corrects dans l'ensemble. Mais leur rentabilité est trop faible pour s'assurer entièrement sans aide publique. A l'intersection de ces deux modèles, les abattoirs intermédiaires souffrent de ne pas pouvoir lutter avec les abattoirs industriels, et à l'inverse d'être trop gros et pas assez souples pour répondre efficacement à une demande locale. Ils peinent à trouver leur clientèle, enregistrent les baisses en tonnage les plus fortes et voient leur rentabilité se dégrader.

Le renchérissement des cours du vif, la baisse conjuguée de la production et de la consommation, les difficultés à pouvoir augmenter les prix de vente sont autant de facteurs qui contribuent à détériorer la faible rentabilité du secteur. La mise en place d'une stratégie concertée permettant de redessiner la carte de l'abattage interrégional apparaît indispensable.



## Analyse financière par type d'abattoir

### Abattoirs de proximité : une activité en hausse, mais une rentabilité fragile

Les abattoirs de moins de 1 000 tonnes sont avant tout des abattoirs prestataires. Contrairement aux autres catégories d'abattoirs, leur tonnage a augmenté (+14,1 % entre 2006 et 2011). Cette dynamique se reflète également dans l'augmentation du chiffre d'affaires.

La valeur ajoutée des abattoirs de moins de 1 000 tonnes a progressé rapidement entre 2006 et 2011 ; cela a permis une augmentation du taux de valeur ajoutée, qui est passé de 29,9 % à 39,2 % en 5 ans. Cette progression est essentiellement le fait de trois établissements qui ont développé pendant cette période des activités à plus forte valeur ajoutée (en particulier, ateliers de découpe).

Par ailleurs, le taux de valeur ajoutée des abattoirs de moins de 1 000 tonnes est plus élevé que celui de l'ensemble des établissements analysés, car ce sont des prestataires de service qui ne réalisent pas (ou peu, pour les abattoirs « mixtes ») d'abattage en propre.

Malgré cela, cette valeur ajoutée, absorbée en grande partie par les frais de personnel, est trop faible pour assumer un niveau suffisant de dotation aux amortissements ou d'impôts et taxes (où l'on retrouve le loyer donné à la collectivité).

Les ratios de charges par TEC sont nettement supérieurs à la moyenne, tant pour les dotations aux amortissements que pour les charges de personnel : rapportées à la TEC, elles sont deux fois plus élevées que pour l'ensemble des abattoirs analysés (plus de 400 € par TEC en 2011 pour les moins de 1 000 tonnes, contre environ 200 €/TEC pour l'ensemble).

Les éléments de bilan sont globalement satisfaisants. Le taux d'endettement est élevé, mais reste inférieur à celui de l'ensemble des catégories, et s'est réduit depuis 2006, passant de 84 % à 68 %. Il est toutefois plus élevé si l'on écarte les deux abattoirs publics qui n'affichent aucune dette moyen-long terme.

### Abattoirs intermédiaires : activité et rentabilité en baisse

Les abattoirs de 1 000 à 5 000 tonnes ont suivi l'évolution globale des abattoirs entre 2006 et 2011, avec une baisse des volumes abattus, mais une progression du chiffre d'affaires.

Pour autant, les soldes intermédiaires de gestion se sont dégradés : la valeur ajoutée a progressé moins rapidement que le chiffre d'affaires, conduisant à une contraction du taux de valeur ajoutée ; au contraire, les charges de personnel ont fortement augmenté (+5,5 % par an en moyenne), grevant ainsi l'excédent brut d'exploitation.

Les ratios de charges de personnel par TEC sont élevés par rapport aux plus gros outils, mais nettement inférieurs à ceux des plus petits : 260 € par TEC.

Quant aux indicateurs de bilan, ils ne traduisent pas de risque particulier, si ce n'est, comme pour l'ensemble des abattoirs, un taux d'endettement élevé (mais qui a légèrement diminué entre 2006 et 2011) et une capacité d'autofinancement limitée, qui contraint les établissements à recourir à des ressources externes pour financer leurs investissements.

### Abattoirs industriels : dégradation en 2011

Les abattoirs de plus de 5 000 tonnes ont vu leur tonnage diminuer entre 2006 et 2011, et leur chiffre d'affaires progresser de façon beaucoup plus modérée que pour les deux autres catégories : le chiffre d'affaires cumulé a progressé de 0,9 % par an en moyenne sur la période. L'année 2011 a été marquée par une croissance particulièrement importante (+4,6 %), mais qui est liée à la forte augmentation du coût de la matière première, et n'a de ce fait pas permis une croissance de la valeur ajoutée (qui a baissé de 0,1 % entre 2010 et 2011).

Les soldes intermédiaires de gestion se sont améliorés entre 2006 et 2010, avec une légère augmentation du taux de valeur ajoutée et le rétablissement du taux d'excédent brut d'exploitation en positif. L'année 2010 semble avoir été particulièrement bonne. Mais les résultats ne se sont pas mainte-

nus en 2011, et le résultat d'exploitation et le revenu courant avant impôt sont redevenus négatifs.

Comparées aux deux premières catégories d'abattoirs, les charges de personnel pèsent moins lourd dans la valeur ajoutée des abattoirs de plus de 5 000 tonnes (75,9 % contre 79,3 % en moyenne). En revanche, ces derniers consacrent une part plus importante de la valeur ajoutée à la dotation aux amortissements, du fait d'investissements lourds nécessaires dans ces outils. Les économies d'échelle sont néanmoins réalisées, et le coût des dotations aux investissements rapporté à la TEC est nettement plus bas pour cette catégorie d'abattoirs (16,8 € par TEC contre 21,7 € par TEC en moyenne). Comme pour les autres catégories, la capacité d'autofinancement est relativement faible.

## Transport des bovins : 60 km en moyenne vers les abattoirs de proximité, 180 km vers les abattoirs industriels

Une analyse des distances de transport jusqu'aux abattoirs de l'interrégion a été réalisée pour les bovins, à partir de la Base de Données Nationale d'Identification (BDNI) 2011.

En moyenne les bovins parcourent 170 km avant d'être abattus, soit un temps moyen de transport supérieur à 2 heures. Cette moyenne varie selon les types d'abattoirs :

- pour les abattoirs de moins de 1 000 tonnes, elle est de 59 km, ce qui corrobore parfaitement la notion « d'abattoir de proximité » et le fait qu'une part importante des apports est effectuée directement par les éleveurs ; pour les trois quart des bovins le dernier voyage dure ainsi moins d'une heure ;
- pour les abattoirs intermédiaires, la distance moyenne fait plus que doubler, passant à 128 km ;
- enfin, la grande majorité des animaux effectuent 184 km en moyenne et passent près de 3 heures en transport avant d'approvisionner les abattoirs industriels du bassin.

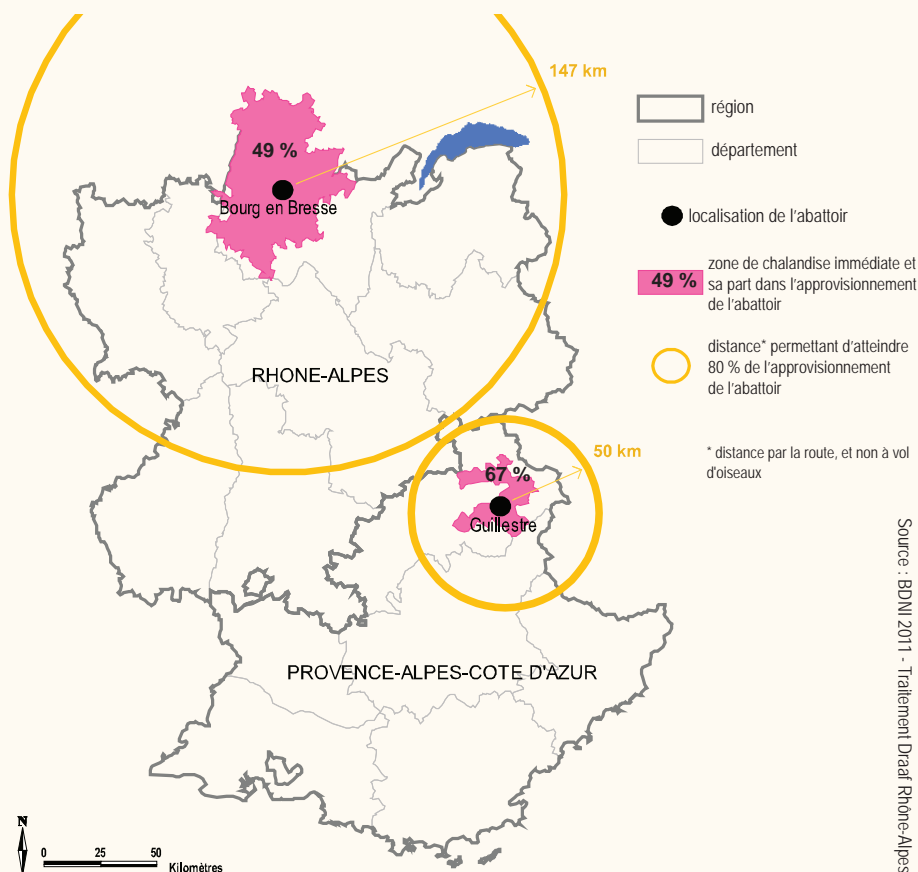
Pour les abattoirs industriels, la relation entre tonnage et distance de transport est variable. Ainsi l'abattoir de Roanne (Loire) n'affiche qu'une moyenne de 126 km, signe que cet outil est bien implanté dans un bassin de production. L'abattoir de Saint-Etienne (Loire), de gros tonnage, affiche des distances moyennes parcourues par animal importantes (233 km), ce qui peut s'expliquer par la spécialisation de cet outil dans l'abattage de vaches de réformes laitières provenant d'une zone de chalandise très lâche. Il en

est de même pour l'abattoir de Corbas spécialisé dans le jeune bovin limousin provenant pour une grande majorité de Haute-Vienne : avec 267 km il détient la palme de la plus grande distance moyenne parcourue.

La distance de 65 km, correspondant à environ une heure de transport, est

la distance maximale autorisée pour transporter les animaux sans préconisation particulière (décret relatif au bien-être animal) : 75 % des animaux parcourent moins de 65 km vers les petits abattoirs ; ils ne sont plus que 50 % vers les abattoirs intermédiaires, et 25 % vers les abattoirs industriels.

### Deux exemples de zones de chalandise : un abattoir industriel, un abattoir de proximité



## MÉTHODOLOGIE

### Analyse structurelle

Les données proviennent à la fois d'enquêtes statistiques (Diffaga, SAA, recensements agricoles), de données administratives (BDNI...) et d'une enquête locale réalisée par la Draaf Rhône-Alpes en 2012 auprès des abattoirs du bassin.

### Analyse économique et financière

Les données proviennent des liasses fiscales et comptes administratifs des établissements, transmis par les abattoirs dans le cadre de l'enquête conduite par la Draaf. Sur les 45 abattoirs de l'interrégion, seuls 36 ont transmis des données utilisables sur la période 2006-2011.

L'analyse a été conduite, d'une part abattoir par abattoir, d'autre part en procédant à des regroupements : par dimension, par spécialisation... jusqu'au regroupement global. Cependant, certains établissements ont

été exclus de l'analyse globale ou par type, afin de disposer de données homogènes, de limiter le biais de certains gros outils, et de travailler à périmètre constant. Dix abattoirs ont été ainsi mis de côté (mais analysés individuellement).

En définitive, l'analyse globale et l'analyse par types portent sur un échantillon de petite taille (26 abattoirs), ce qui constitue une limite de l'exercice.

**TEC ou tonne** : Tous les tonnages sont en Tonne Équivalent Carcasse.

**UGB** : Unité Gros Bovin.

**EBE** : Excédent Brut d'Exploitation.

**RCAI** : Revenu Courant Avant Impôt.